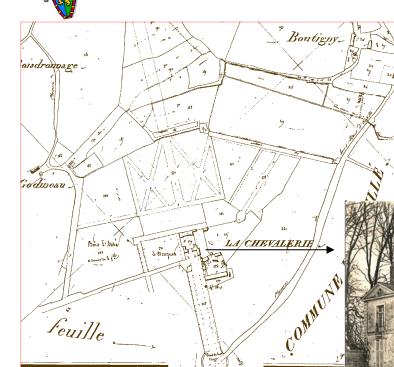


par Yves PIRAUX



Les blasons

Le château de la Chevalerie, au Grand-Lucé n'existe plus. (le château de La Chesnaye, à Saint-Mars-de-Locquenay, construit sur un plan identique en donne un bon aperçu). Son histoire nous apprend que des familles influentes y ont résidé: Le Vayer, Mesnard de Seillac, Longueval d'Haraucourt ... La Chevalerie fut aussi le siège d'évènements étranges comme la chute d'aérolithes de 1768, très médiatisée à l'époque. Aussi, un résumé chronologique s'impose:

Le Grand-Lucé (Sarthe). - Château de la Chevali

1480-1580 : François de Coesmes, châtelain de Lucé, cède « La Chevallerye », qui n'est alors

qu'un simple **bordage** à Étienne de **MARIDOR**, écuyer, en remerciement des services qu'il rendit.

1580-1734: La famille LE VAYER achète le lieu. L'illustre famille de magistrats, d'administrateurs et d'ecclésiastiques manceaux, fit de la Chevalerie une des bases arrières du « Jansénisme » (doctrine austère condamnée par le Pape) qui s'implanta dans le royaume de France au XVIIIe et au XVIIIe siècles. Roland LE VAYER et sa femme Marguerite SEVIN ajoutèrent à l'édification du château (1677), une chapelle et une école (1681), sièges de la doctrine bannie.

1734-1746: Jean-Baptiste RICHARD, grand magistrat manceau, rachète le domaine.

<u>1746-1776</u>: François **LE CHAT des LANDES** acquiert les terres de la Chevalerie. Gentilhomme éclairé, il ensemence les landes de son domaine de graines de pin et transforme ce paysage de friches en **pinèdes**. En 1766, il fait planter 3 000 **mûriers** afin de lancer la production locale de soie : résultats peu probants!

En 1768, une chute de « **pierres de ciel** » à la Chevalerie émeut la population locale et l'élite scientifique du Royaume. Lavoisier analyse un échantillon et conclut à un canular ; en 1803, on admet la réalité du phénomène. Depuis 1874, les météorites de même composition que l'aérolithe de la Chevalerie sont des **LUCÉITES** ... **Oligosidères**, section des **Sporadosidères**! ... [Notre ami L'ÉRUDIT est de retour ... Il cherche à vous sidérer, pour être considéré?]

<u>1776-1865</u>: Charles **MESNARD de SEILLAC**, ancien officier de Marine de la Compagnie des Indes, pour lors, intendant de Monsieur, frère du Roi, achète la propriété. En 1781, après l'incendie de Lucé, madame MESNARD de SEILLAC, un peu débordée mais flattée, reçoit à la Chevalerie les bonnes familles de la province venues en carrosse à laquais témoigner leur compassion « *aux pauvres affligés* ».

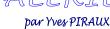
Pendant la Révolution, **chouans** et **prêtres réfractaires** y trouvent un refuge discret. Sous l'Empire, Charles MESNARD de SEILLAC, maintenant directeur des Postes de la Grande Armée, y accueille quelques irréductibles de la « *Petite Église* ».

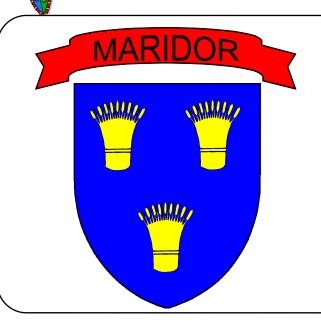
Un MESNARD de SEILLAC sera maire du Grand-Lucé et conseiller général (1834-1847).

1865-1911 : les **de LONGUEVAL d'HARAUCOURT** achètent La Chevalerie qu'ils revendront **en pièces détachées**, en 1911. On en a gardé l'aile gauche ; mais le 1 € étage est rasé en 1930, date de la reconstruction de l'actuelle maison.

<u>Guerre 1870-1871</u>: Théodore Charles LONGUEVAL d'HARAUCOURT, maire du Grand-Lucé, pour éviter les tirs d'artillerie sur la ville, multiplie les négociations avec les généraux De JOUFFROY puis MANS-TEIN. Il obtient la retraite de la division française vers Parigné-l'Évêque sous la surveillance du corps allemand, en position sur les hauteurs de Villaines et de Lucé (Guerboeuf, chemin de Colomboeuf, Varancières, la Fosse ...). L'ultime bataille contre les **Prussiens** aura bien lieu, mais au Mans, le 10 et 11 janvier 1871.







Les blasons

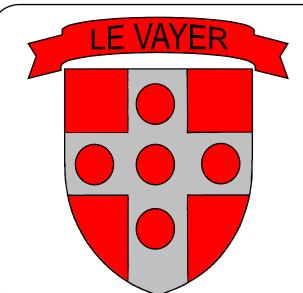
porte: « D'AZUR À TROIS GERBES D'OR »

L'écusson porte 3 gerbes, 2 dans la partie supérieure et 1 en pointe.(*)

En 1480, Etienne de MARIDOR

ou MARIDORT, écuyer et procureur spécial de François de COESMES, seigneur de Lucé, obtint la CHEVALLERYE de son maître. La famille s'en sépara en 1580.

(*) Jean de COESMES héritier de Lucé et de Bonnétable, de 1563 à 1574, autorisa cette dernière ville à prendre pour blason celui de sa femme, Françoise de MARIDORT, apparentée (nièce ?) au maître de la Chevalerie, [Lucien SABLÉ : Terres de Bonnétable - 1984 - La Ferté-Bernard - page



porte:

« DE GUEULES À UNE CROIX D'ARGENT CHARGÉE DE CINQ TOURTEAUX DE GUEULES »

« Les tourteaux », sont des disques d'émail (gueules, azur, sable, sinople, ...) ; quand ils sont de métal (or ou argent) on les appelle « besants ».

La famille LE VAYER acquit le château en 1580. Elle en fut propriétaire jusqu'en 1734.



porte:

« DE SABLE AU PÉLICAN AVEC SA PJÉTÉ D'OR »

LA PIÉTÉ: C'est un pélican sur son nid; de son bec, il se blesse la poitrine et nourrit ses trois petits du sang de la plaie. Très rare en héraldique.

Remarque : Les armoriaux locaux consultés ne signalent pas de RICHARD, sauf l'Armorial du Vendômois, - éditions Le Cherche-Lune, p. 124 (2000) - concernant une famille de Couture du 17^e siècle. C'est le blason que nous reproduisons ici.

J. B. RICHARD était conseiller du roi au siège présidial et sénéchaussée du Maine. Sa position lui permettait de porter des armes à son nom. Est-ce que ce sont bien celles que nous décrivons ? ... Nous ne pouvons être catégoriques.

Jean-Baptiste RICHARD acquit la Chevalerie en 1734 et la revendit en 1746.

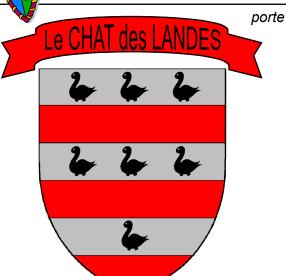
(à suivre)

Imprimé par Histoire &Patrimoine Lucéens 2, rue de St Georges 72150 Villaines sous Lucé 02 43 40 98 93



LOU CHEVALERIE

par Bernard ANDRÉ & Yves PIRAUX

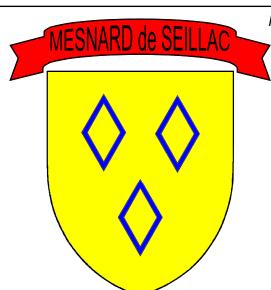


« D'ARGENTÀ TROIS FASCES DE GUEULES ACCOMPAGNÉES DE SEPTMERLETTES DE SABLE »

L'écu comporte 3 fasces et 7 merlettes :

- les « **fasces** » sont des bandes horizontales (ici, chacune a une largeur valant 1/6 de la hauteur de l'écu).
- les 7 merlettes placées (3, 3, 1) sur le reste de l'écu « accompagnent » les fasces.
 - La « merlette » est un oiseau morné, c'est-à-dire sans bec ni pattes et les ailes collées au corps.

En 1746, François LE CHAT des LANDES et Marie-Anne STAPPLETON, son épouse, achètent le domaine de la Chevalerie à J. B. RICHARD et s'en séparent en 1776.

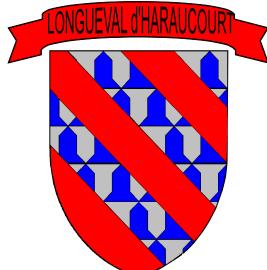


porte

« D'OR À TROIS MÂCLES D'AZUR »

« **Les mâcles** », sensées représenter les mailles d'un filet de pêche, sont des losanges évidé<u>e</u>s (losange est féminin jusqu'au XVIII^è siècle).

La famille MESNARD de SEILLAC acquiert le château en 1776. Elle en reste propriétaire jusqu'en 1865.



porte

« BANDÉ DE VAIR ET DE GUEULES DE SIX PIÈCES »

Le « vair » est la fourrure d'un écureuil (celle des pantoufles de Cendrillon) au dos bleuté et au ventre gris. On le représente par des clochettes d'azur alternant avec des pots d'argent.

Une « **bande** » est une figure oblique traversant l'écu de gauche à droite.

Théodore Charles LONGUEVAL d'HARAUCOURT acquit le château de la Chevalerie en 1865 et le cède en 1911

à un marchand de biens ... ? qui l'aurait revendu en pièces détachées ... ? et il aurait été reconstitué à l'étranger ... ?

c'est ce qu'on dit, mais ça reste à VÉRIFIER ...

Imprimé par Histoire &Patrimoine Lucéens 2, rue de St Georges 72150 Villaines sous Lucé 02 43 40 98 93